# GUIRAUT RIQUIER

DE NARBONNE

ET

# LES DERNIERS TEMPS DE LA POÈSIE PROVENÇALE

PAR

### EUGÈNE AUBRY-VITET

LICENCIÉ ÉS LETTRES, LICENCIÉ EN DROIT

1

Guiraut Riquier de Narbonne est le dernier, mais non le moins intéressant des troubadours. En lui se résume la poésie provençale à sa dernière période : il en est le représentant le plus brillant, le plus complet, le plus énergique. Tout son talent, tous ses efforts sont consacrés à en conjurer la ruine. S'il n'y réussit pas, c'est « qu'il est venu trop tard » suivant sa propre expression.

On a peu de détails sur sa vie. On ne sait ni dans quelle condition le sort l'avait fait naître, ni quelle était la dame qu'il adorait sous le nom de son « Belh Deport, » ni enfin à quelle date précise il naquit et mourut. On sait seulement, grâce aux dates de ses poésies, qu'il vivait dans la seconde moitié du treizième siècle (entre 1254 et 1292), qu'il séjourna surtout à Narbonne, où il était né, et que, malgré la protection des vicomtes Amalric IV et Amalric V de Narbonne, et principalement du grand patron des arts et des lettres au treizième siècle, Alphonse X de Castille, il mourut comme il avait vécu, pauvre et malheureux.

D'ailleurs, ce qui intéresse en lui, ce n'est pas sa biographie, c'est son œuvre : ce que nous voulons, c'est chercher et trouver dans ses poésies la réponse à ces trois questions :

1° Quels sont les caractères de son génie poétique?

2º Quel rôle joue-t-il dans l'histoire de la poésie provencale?

3° Quelles lumières nous fournit-il sur les derniers temps de la littérature provençale, et sur les causes qui avaient amené la décadence de cette littérature?

Avant de répondre, il est indispensable de connaître dans toutes ses parties l'œuvre de notre troubadour.

#### H

Analyse complète de toutes les poésies de G. Riquier. Cette analyse suit l'ordre chronologique, que rendent facile les dates précises et authentiques inscrites dans les manuscrits en tête de chaque pièce, et qui permet de suivre dans ses phases successives et dans ses mouvements divers la pensée du poëte.

## III

L'œuvre de Riquier étant bien connue, nous pouvons revenir aux questions que nous nous sommes posées.

Les deux premières, en réalité, se confondent, et nous répondrons à toutes deux en même temps. Mais auparavant, voyons comment y ont répondu ceux qui se sont occupés de G. Riquier.

M. Fauriel 1 ne lui accorde qu'une sèche mention à propos

de ses pastourelles.

M. Diez, plus juste, traite notre poëte avec la considération qu'il mérite, et lui consacre un long article dans ses *Vies des troubadours*<sup>2</sup>. Mais il semble poser Riquier en novateur, en le

Hist. de la poésie provençale, t. II, p. 93.
Leben und werke der Troubadours, p. 505.

considérant essentiellement comme un moraliste. Il reconnaît le mérite de Guiraut dans les divers genres où celui-ci s'est essayé, mais affecte de voir en lui un homme préoccupé de fonder la poésie sur la morale et sur la science, et de créer ainsi pour la poésie provençale « une époque nouvelle. »

Nous prenons la liberté de ne point partager cette opinion de l'illustre érudit allemand. A nos yeux, G. Riquier, tout en s'efforçant énergiquement de relever de son abaissement la poésie provençale, ne cherche nullement à l'entraîner dans des voies nouvelles. Il n'est rien moins qu'un novateur. Fidèle, au contraire, et du fond du cœur, aux vieilles traditions des troubadours, il est avant tout le chantre convaincu de l'amour chevaleresque. Cet amour est, à ses yeux, le principe suprême, non pas seulement de la poésie, mais de toute vertu, de tout mérite moral ou intellectuel. Voilà le sentiment qui domine chez lui, au moins dans la première partie de sa vie. Dans la seconde, il est vrai, une transformation s'opère dans la pensée du poëte. L'idée religieuse gagne peu à peu du terrain, et finit par tenir la première place dans son esprit et dans son œuvre. Toutefois cette inspiration nouvelle n'est point le résultat d'une conversion soudaine, ni d'une révolution violente. Guiraut professe toujours le même culte pour l'amour, seulement, cet amour, il le consacre à Dieu : il reporte sur le créateur l'adoration qu'il portait à la créature. Quant à l'idée morale, elle ne vient jamais chez lui qu'au second plan. Bien qu'il ait composé un grand nombre de poésies qu'on peut appeler poésies morales, l'idée morale est toujours, chez lui, dominée par un autre sentiment. Elle procède d'abord de l'amour, plus tard de l'idée religieuse.

C'est à ce point de vue, suivant nous, qu'il faut considérer Riquier, et c'est là aussi sa véritable originalité : c'est de vouloir restaurer la poésie, non point en changeant ses conditions d'existence, mais en restaurant les mœurs et les sentiments qui l'avaient toujours fait vivre. C'est, en un mot, de porter, plus loin que jamais troubadour ne l'avait fait, le

respect et le culte des vieilles traditions poétiques et cheva-

leresques.

En même temps, G. Riquier fait éclater des qualités toutes personnelles. La raison, l'élévation de l'âme, la mesure, la chaleur du cœur, le bon sens et la finesse, l'élégance et la simplicité, voilà les traits caractéristiques de sa nature et de son talent.

Ces mêmes qualités se manifestent dans la forme même dont il habille sa pensée, dans son style en un mot. S'il sacrifie quelquefois au mauvais goût de l'époque, si de temps à autre il se laisse aller à ces recherches bizarres, à ces combinaisons de rimes et de syllabes dont nous avons peine aujourd'hui à comprendre le mérite, ces taches sont rares dans son œuvre. En général, chez lui, la forme est simple, nette, précise, l'expression juste et claire; son style est à la fois facile, limpide et élégant.

Toutes ces observations, nous ne les fondons point sur des données vagues et hypothétiques. Nous les tirons du fond même de l'œuvre de notre poëte : et nous avons cherché à ne

rien avancer sans le justifier aussitôt par une citation.

#### IV

Nous suivons le même procédé dans notre dernière partie, où nous répondons à la troisième des questions que nous nous étions posées.

Quelles lumières nous fournit Riquier sur les causes qui

amenèrent la décadence de la poésie provençale?

On a dit souvent que cette littérature avait été tuée dans sa fleur par l'invasion française et par l'inquisition. Nous ne le croyons pas et nous nous fondons pour le nier :

1º Sur l'examen des faits historiques;

2º Sur le témoignage des troubadours en général;

5° Sur le témoignage spécial de G. Riquier, tiré soit de l'ensemble de ses poésies lyriques ou morales, soit plus particulièrement de deux pièces intitulées l'une : « Suplicatio que

fe G. Riquier al rey de Castela per lo nom d'.... ioglars... » L'autre : « Declaratio quel senher rei N'Anfos de Castela fe per la suplicatio que G. Riquier fe per lo nom de ioglar, » — pièces où Riquier nous donne en abondance les détails les plus curieux sur l'état de la poésie provençale, et sur les causes qui suivant lui en précipitent la ruine.

Fort de ces autorités, nous croyons pouvoir avancer que la chute de la poésie provençale procédait de trois causes :

1° L'appauvrissement des classes élevées, en qui reposait l'élément vital de la poésie des troubadours : appauvrissement augmenté peut-être par les désastres de la guerre des Albigeois, mais causé surtout, et cela bien avant l'invasion française, par le luxe insensé de la noblesse, par les prodigalités sans frein auxquelles les seigneurs s'étaient livrés à l'envi les uns des autres, et auxquelles les troubadours eux-mêmes n'avaient pas peu contribué à les exciter;

2º Par la naissance et par le développement constant de préoccupations sociales et politiques inconnues jusqu'alors. La formation des communes d'une part, de l'autre les envahissements du pouvoir royal créaient aux barons d'autres

soucis que l'amour et les chansons;

3º L'épuisement de cette poésie qui depuis deux siècles tournait dans le même cercle, et l'ennui qu'éprouvaient les seigneurs de cette monotonie fastidieuse.

Suivant M. Diez, cette dernière explication ne saurait entrer en ligne de compte. Car, dit-il, « si elle s'applique à la poésie amoureuse, elle ne peut être admise pour le sirvente ni pour le récit, qui offraient encore une mine intarissable de sujets. »

Nous pensons que la matière du sirvente et du récit n'était pas moins épuisée que celle des poésies amoureuses, et que les seigneurs n'étaient pas moins las des uns que des autres. Ce n'est pas de notre part une simple hypothèse : nous croyons en trouver des preuves dans les textes que nous donnons.

En résumé, nous estimons que la poésie provençale n'est pas morte d'un accident, mais d'un mal inhérent à sa constitution, et dont les circonstances n'ont fait que hâter la marche.

Chaque élève publiera les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(Règlement du 10 janvier 1860, art. 7.)